

L'Écho du Triangle du lundi 17 février 2025

L'avenir du Triangle en jeu

Malgré l'annulation de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) existante, les pressions sur les terres du Triangle de Gonesse semblent se mettre en place. D'un côté, un bras de fer se joue au sujet de l'offre d'enseignement dans les établissements de Villiers-le-Bel, dont la construction de la cité scolaire internationale sur le Triangle pourrait constituer une part de la très hypothétique réponse. De l'autre, s'ouvre une enquête publique sur la modification n°4 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Gonesse portant sur l'aménagement de la partie nord de la ZAC, particulièrement aux abords de la gare, notamment pour la réalisation d'équipement d'intérêt collectif et de service public. (Serait-ce une cité scolaire par hasard?)

Par delà la cité scolaire sous les avions, entrepôts de logistique, voire data centers menacent le patrimoine agricole du Triangle de Gonesse. Nous savons que le président de l'agglomération de Roissy-Pays-de-France serait disposé à le livrer au PSG (Paris-Saint-Germain) pour un stade de foot. Qui serait prêt à le livrer à l'empire de la logistique ? Le CPTG regarde plus loin et bien mieux pour le Triangle : un avenir dédié à une agriculture repensée, nourricière et bienfaisante, comme veut contribuer à la façonner ainsi le colloque parlementaire intitulé "500 000 agriculteurs et agricultrices pour réussir la transition écologique et alimentaire ? Pas sans évolution des règles foncières". On vous en reparlera très bientôt, parce que c'est urgent pour le Triangle.

Au sommaire

Zadimanche du 23 février	2
Lutte contre la fermeture du collège Saint-Exupéry de Villiers-le-Bel, hypothétique « établissement	
tampon » d'ici l'achèvement de l'hypothétique Cité Scolaire Agricolo-Logistico-Internationale	3
Enquête publique sur la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gonesse	
Colloque parlementaire le 3 avril à l'Assemblée Nationale de 9h à 13h	5



Jacqueline est irremplaçable pour nous toutes et tous, militantes et militants du CPTG.

Retour au sommaire

Zadimanche du 23 février

Retrouvons-nous pour une ZADimanche qui promet de riches échanges, vu l'actualité sur le Triangle.

À partir de 11 h jusqu'à 16h : l'occasion pour celles et ceux qui ne sont pas encore venu·es, de le découvrir et de passer un moment convivial avec celles et ceux qui le défendent, ZADimanche après ZADimanche, et qui sont heureux-ses à cette occasion de nouer de nouveaux liens.

<u>Déroulé de la journée</u> : Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse, Départ vers 11 h30 en direction du chemin de la Justice - découverte du site pour celleux qui ne sont pas encore venu·e·s sur le Triangle.

À 12h30, pique-nique apporté par chacun·e.

À partir de 14h, toutes les informations sur la situation de la lutte, la Cité scolaire, la gare, la ZAC...



Accès train et bus : RER D jusqu'à Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (20' depuis Gare du Nord) ou RER B jusqu'au Parc des Expositions (20' depuis Gare du Nord) puis, prendre le bus 20 arrêt Patte d'Oie - Triangle de Gonesse (« arrêt à la demande ») À vélo et en voiture : remonter l'avenue du 12è Régiment de Cuirassiers à Gonesse jusqu'au Carrefour de la Patte d'Oie, puis suivre le chemin de la Justice GPS : 48°58'58.4"N 2°28'16.2"EV.

Et si vous êtes perdu·e·s : 06 76 90 11 62

Lutte contre la fermeture du collège Saint-Exupéry de Villiers-le-Bel, hypothétique « établissement tampon » d'ici l'achèvement de l'hypothétique Cité Scolaire Agricolo-Logistico-Internationale

L'avenir des collégien ne s beauvillésois e s au cœur d'un conflit politique : le Département entérine la réhabilitation du Collège Saint-Exupéry mais, renonce à la construction du nouveau collège de Villiers-le-Bel.

Que s'est-il passé ce vendredi 14 février en séance plénière du Conseil départemental ? Mme Cécilia Toungsi-Simo, conseillère départementale de la minorité (groupe Gauche, Socialiste, Écologiste) et conseillère municipale dans l'opposition à Villiers-le-Bel appuie la demande de la ville qui, dans une motion votée à l'unanimité en séance extraordinaire du Conseil municipal du 11 février 2025 sur le parvis du Collège, a réaffirmé sa volonté de passer à 4 collèges « à taille humaine » sur la ville et de ce fait ,« s'oppose fermement à toute mesure qui aurait pour effet d'augmenter les effectifs des collèges de la Ville » , « s'oppose à la fin de l'exploitation du collège Saint-Exupéry et demande sa rénovation ».

En réponse à ces exigences, le Département accepte la restructuration du Collège Saint-Exupéry mais... annule le projet de construction du nouveau collège, que ce soit de 800 ou 700 élèves comme convenu et au dépens des études déjà terminées et du permis de construire signé en décembre 2024.

En effet, l'établissement est sur la sellette depuis 2021, mis en balance avec l'annonce de la construction d'un nouveau collège à capacité de 800 élèves - limitée à 700 car potentiellement classé en REP/REP + – puis, menacé de fermeture, suite à la décision du Département du Val d'Oise énoncée par courrier du 07 janvier 2025 de le mettre à disposition de la Région dès la rentrée 2026, pour accueillir temporairement 200 lycéen·ne·s de la « Cité scolaire à vocation internationale », le temps de sa livraison sur le Triangle de Gonesse prévue en 2027 et énoncée en 2028 aux dires du Département. Pour mémoire, dès 2021, le Département déclarait un « Plan Marshall » pour les établissements d'enseignement secondaire pour lequel le Collège Saint-Exupéry n'était plus concerné par une réhabilitation pourtant réclamée par la communauté éducative (syndicats d'enseignants entre autres et parents d'élèves) et la Municipalité depuis une dizaine d'années.

Depuis plusieurs semaines, les élu·e·s de la municipalité se rassemblent avec habitant·e·s et professeur·e·s chaque mardi soir devant le collège pour faire passer leur message de réprobation. Le CPTG s'est exprimé au cours de ces rassemblements.



Pour l'heure, citoyen·ne·s, habitant·e·s du territoire, et membres de la communauté éducative assistent à ce qui relève d'un bras de fer entre la municipalité et Mme Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise, tandis que les conditions d'accueil et d'enseignement se dégradent au fil des ans dans les trois établissements existants de la ville – Collèges Léon Blum, Martin Luther King et Saint-Exupéry - dénonçant les surcapacités d'accueil et les manques de moyens d'éducation.

On voit mal comment l'hypothétique "cité scolaire internationale" de 180 millions d'euros sur le Triangle de Gonesse pourrait résoudre les difficultés qui se sont accumulées dans l'offre d'enseignement du secteur. Dès le 28 janvier dernier, le CPTG avait dénoncé la fermeture de ce collège dans le communiqué de presse <u>ici</u>.

Notre question d'actualité est donc : quel sera l'avenir de nos enfants dans cette situation qui perdure et dont l'horizon se ternit ?

Enquête publique sur la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gonesse

C'est le nouvel épisode du feuilleton de la ZAC - Zone d'Aménagement concerté - du Triangle de Gonesse qui avance avec une certaine lenteur depuis l'arrêté du Maire d'avril 2023. Cet arrêté indiquait que la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) porterait sur l'aménagement de la partie nord de la ZAC, particulièrement aux abords de la gare, notamment pour la réalisation d'équipement d'intérêt collectif et de service public.

Dit plus clairement, cette modification n°4 du PLU vise l'implantation de la Cité scolaire à proximité de la gare.

S'en est suivie une concertation préalable à la modification du PLU de juin à septembre 2023. Cette concertation, purement formelle, a été un échec : seulement trois remarques qui, selon le bilan de la concertation, "ne portaient pas sur les objectifs de la procédure". Cet échec n'a pas empêché le Conseil municipal d'approuver le bilan de la concertation en novembre 2023. Plus d'un an après, voilà la suite avec l'enquête publique.

Avant de pouvoir consulter le dossier, nous pouvons déjà dire que le Maire ne renonce pas à mettre une cité scolaire avec internat et logements de fonction, ignorant les plans d'exposition au bruit des aéroports de Roissy et du Bourget qui interdisent dans cette zone le logement permanent et sans savoir le type d'entreprises candidates pour s'implanter sur la ZAC.

Le plus prévisible pour la Cité scolaire seraient les nuisances des avions au-dessus et les nuisances des camions d'entrepôts de logistique autour.

Dès le premier jour de l'enquête publique, les membres du CPTG en charge du suivi du projet de la Cité scolaire consulteront le dossier d'enquête publique et vous donneront toutes les précisions nécessaires dans l'Écho du Triangle du mois de mars pour apporter votre contribution.

Colloque parlementaire le 3 avril à l'Assemblée Nationale de 9h à 13h

Annoncé précédemment en février, le colloque sur l'accès au foncier agricole se tiendra le jeudi 3 avril à l'Assemblée nationale de 9h00 à 13h00.

Intitulé "500 000 agriculteurs et agricultrices pour réussir la transition écologique et alimentaire ? Pas sans évolution des règles foncières",

il est organisé par Agter, la Confédération paysanne, le CPTG, France Nature Environnement, le MNLE et Terre de liens et accueilli par Madame la Députée Lisa Belluco. Cette rencontre a pour but de permettre un échange entre des parlementaires de divers groupes politiques et des acteurs de la société civile et expert·e·s sur la régulation foncière, levier clé pour réussir la transition écologique et alimentaire grâce à une meilleure orientation des terres agricoles.

Le nombre de 500 000 agricultrices et agriculteurs en France est l'objectif inscrit dans le projet de Loi d'Orientation Agricole.

Notez la date dès maintenant dans votre agenda : le programme et les modalités d'inscription vous seront communiqués très prochainement !

Contacts

CPTG: Bernard LOUP 06 76 90 11 62

<u>ouiauxterresdegonesse@gmail.com</u> <u>ouiauxterresdegonesse.fr</u>

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

Consultez nos Communiqués de Presse

FAIRE UN DON

ADHÉREZ

Retrouvez-nous sur internet et faites-nous connaître dans vos réseaux









Ce courriel a été envoyé par CPTG 34 rue Gambetta 95400 Villiers le Bel

